

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMAIRE



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 100/2025

AUX ETABLISSEMENTS SEGECOM

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/MINE3U/CAB.MIN/MNB/CGPMP/SPJMK/2023, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, pour un montant total hors taxe de francs congolais trois milliards trois cent septante huit millions sept cent cinquante-six mille six cent quarante-quatre, vingt-deux centimes (CDF 3 378 756 644,22) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais vingt-trois millions six cent cinquante un mille deux cent nonante six, cinquante centimes (CDF 23 651 296,50), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 11 /06/2025.

Directeur Administratif et Financier



*Claude KAYEMBE MBAYI*  
Directeur Général